

## Compte rendu

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2020 de



L'Association  
**BERCH-PIERRE**  
Ensemble, la Pierre prend la lumière

### L'Assemblée est ouverte à 18 heures 30

**Étaient présents** : Adhérents : Balbeur C., Bonny F., Brette J.C. et M., Coudray P., Cussagnet C., Delachaume B., Favré D., Favré G., Favré Q., Lelong A., Leroy J.C. et R., Massicot J.C., Odie J. et A.M., Puyo A. et O., Richard F., Rimbert C. et A., Viger J. et C.

**Absents excusés** : Adhérents : Duchon M. et D., Jeuffroy L.

Le **Président** François BONNY donne lecture de l'attestation de la Direction Régionale de l'Environnement l'Eure et Loir classant le site de la Carrière de Berchères les Pierres à l'inventaire d'Intérêt Géologique.

### Rapport moral

Rétrospective, présentée sur écran avec un rétroprojecteur, des animations et événements survenus au cours de l'année 2019 par le **Vice-président** Quentin FAVRE. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

### Rapport financier

Le rapport financier, présenté lui aussi sur écran par le **Vice-président**, laisse apparaître un solde positif malgré quelques dépenses effectuées pour assurer l'entretien de la carrière et pour l'achat d'équipements. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

### Manifestations et projets 2020

Manifestations :

**Sortie annuelle** de l'association le **samedi 4 avril** visite de la ville de Chartres tournant autour de la pierre de Berchères. Visite du Château d'If l'après-midi. **Les 22, 23 et 24 mai** stand Berch-Pierre Chartres 1254. **Dimanche 28 juin** " La Berchéroise " qui devient une boucle autour et dans Berchères en passant par Gellainville (environ 13 Km). Reprise des animations dans le village (ateliers de taille et de sculpture de la pierre, barbecue etc.). **Samedi 29 aout** St Fiacre. **Dimanche 6 septembre** pique-nique annuel.

Projets :

Mise en valeur du four à chaux.

Poursuite de la sculpture de la statue du carrier.

Reconduction de l'atelier de modelage pour enfants des écoles.

### Renouvellement de la cotisation

La cotisation reste inchangée pour l'année 2020, soit **17 (dix-sept) €** par personne et **30 (trente) €** pour un couple ou une famille.

### Renouvellement partiel du Bureau

Le **Président** François BONNY est réélu à l'unanimité.

Le **Vice-président** Quentin FAVRE est réélu à l'unanimité.

### L'Assemblée est clôturée à 19 heures 40

<b>Le Président</b>	<b>Le Vice-président</b>	<b>Le trésorier</b>	<b>Le secrétaire</b>	<b>La secrétaire-adjointe</b>
François BONNY	Quentin FAVRE	Guylain FAVRE	Christian BALBEUR	Laurence JEUFFROY